[illegible]

DE LA

"Vertus et miracles en particulier"

DE LA

Vénérable Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais

VEUVE D'YOUVILLE

BIBLIOTHÈQUE
S.M.
QUÉBEC

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
8, rue de l'Université
Québec 4, QUE.

CAUSE DE BEATIFICATION ET DE CANONISATION

DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARIE-MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS

VEUVE D'YOUVILLE

FONDATRICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

À MONTRÉAL

Articles présentés par le révérend F.-X. Hertzog, procureur général de la Société de Saint-Sulpice et postulateur dans la susdite Cause, pour le procès des "Vertus et Miracles en particulier."

1

La Vénérable Servante de Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, fondatrice et première supérieure des sœurs de la Charité, dites "sœurs Grises," est née le 15 octobre 1701, à Varennes, près de Montréal de parents pieux et honnêtes, Christophe Dufrost de Lajemmerais et Marie-Renée Gauthier. Le premier soin de ses parents fut de présenter l'enfant au baptême, le lendemain de sa naissance, dans l'église de Sainte-Anne de Varennes. Ils se firent aussi un devoir, dès l'âge le plus tendre, de former l'âme de leur enfant à la piété et à la religion.

C'est ce qu'attesteront des témoins bien informés et qui indiqueront la source de leurs connaissances, c'est ce que porte la tradition et ce qui est aujourd'hui de notoriété publique.

2

La Vénérable Servante de Dieu passa deux ans au couvent des Ursulines de Québec. Elle y fut pour ses compagnes un merveilleux exemple de vertu et déjà elle faisait pressentir la sainteté qui plus tard devait briller chez elle d'un si vif éclat. C'est là aussi qu'elle fit sa première communion et reçut le sacrement de confirmation.

C'est ce qu'attesteront des témoins bien informés et qui indiqueront la source de leurs connaissances, c'est ce que porte la tradition et ce qui est aujourd'hui de notoriété publique.

3

Ayant perdu son père à l'âge de douze ans, la Vénérable Servante de Dieu fut rappelée auprès de sa mère pour aider à l'éducation de ses frères et sœurs. Pleine de soumission pour sa mère, elle devint vraiment la consolation, le soutien et le conseil de sa famille; elle donnait à tous de précoces

exemples de vertu ; ses frères et sœurs mettaient en elle toute leur confiance et la vénéraient comme une seconde mère.

C'est ce qu'attesteront etc.

4

Elle avait quatorze ans lorsque sa mère contracta avec un médecin irlandais du nom de Timothée Sullivan, un second mariage, peu honorable à la vérité, et qui devint une source de trouble soit pour l'épouse, soit surtout pour la Vénérable Servante de Dieu. Cette alliance de sa mère fut cause, dit-on, que la Vénérable Servante de Dieu perdit elle-même l'occasion d'un riche et très honorable établissement.

C'est ce qu'attesteront etc.

5

A l'âge de vingt et un ans la Vénérable Servante de Dieu épousa François d'Youville, homme riche et d'excellente condition elle s'était déterminée à cette démarche par les considérations les plus sages et les plus raisonnables. Elle eut de ce mariage six enfants, dont deux seulement vécurent et furent plus tard élevés au sacerdoce. Elle se conduisit soit à l'égard de son mari soit à l'égard de sa famille en véritable femme chrétienne.

C'est ce qu'attesteront etc.

6

Pour la détacher des choses de ce monde, Dieu permit que la Vénérable Servante de Dieu éprouvât dans ce mariage toutes sortes de contrariétés et de tracas, tant de la part de sa belle-mère que de la part de son mari lui-même. Elle comprit alors que le véritable bonheur ne peut venir que d'en haut, et ne s'appliqua plus qu'au service de Dieu et à la sanctification de son âme.

C'est ce qu'attesteront etc.

7

Monsieur d'Youville étant mort, laissant des enfants en bas âge et son épouse chargée de dettes, celle-ci vécut dès lors comme il sied à une veuve chrétienne et à une mère très dévouée. On la voyait bien assidue à la prière, fréquentant l'église matin et soir, puis très zélée pour la réception des sacrements. Une sage conduite lui permit de payer ses dettes et de pourvoir à l'éducation de ses enfants qui plus tard devinrent prêtres.

C'est ce qu'attesteront etc.

8

Dès lors, quoique absorbée par tant d'embarras domestiques, elle trouvait le moyen d'aider les pauvres, de visiter les malades, de soulager les malheu-

reux qui tous la considéraient comme leur consolatrice. Dans l'accomplissement de ces œuvres elle mettait toute sa confiance en la divine Providence.

C'est ce qu'attesteront etc.

9

Pour répondre à l'appel d'en haut et à l'inspiration de Dieu, la Vénérable Servante de Dieu s'adjoignit trois compagnes, jeunes filles pieuses et charitables. Elles vivaient en commun, partagées entre les œuvres de la piété et celles de la charité. En l'année 1730, prosternées devant l'image de la très sainte Vierge, elles se vouèrent pour la vie au soulagement des pauvres. L'approbation de l'évêque de Québec, qui était le supérieur et le directeur de la Vénérable Servante de Dieu, confirma ces jeunes personnes dans leur dessein et les remplit d'un nouveau courage.

C'est ce qu'attesteront etc.

10

Privée de tous secours, la Vénérable Servante de Dieu jeta les fondements de sa communauté dans la pauvreté et dans les contrariétés de toutes sortes. Elle commença dès lors à être en butte à la jalousie, aux injures, aux outrages et à d'indignes calomnies.

C'est ce qu'attesteront etc.

11

Quelques années après la fondation de cette société, la Vénérable Servante de Dieu fut chargée de l'Hôpital Général, à Montréal. L'état de cette maison devenait de jour en jour plus compromis. La Vénérable Servante de Dieu y transporta sa communauté et, sous sa direction, l'hôpital devint bientôt le port assuré de toutes les misères. On se prit alors à la persécuter et, à l'instigation de ses ennemis, tous les biens de son hôpital furent, secrètement et à son insu, réunis à l'Hôpital de Québec, de telle sorte que les religieuses de ce dernier hôpital avaient toute faculté de vendre ces biens. La Vénérable Servante de Dieu revenait du marché lorsqu'elle entendit publier avec éclat cette ordonnance. Elle supporta tout cela avec un courage et une patience admirables.

C'est ce qu'attesteront etc.

12

Le roi de France ayant appris cette injustice ordonna que la propriété et l'administration de l'Hôpital Général de Montréal fussent remises, à perpétuité, à la Vénérable Servante de Dieu; tous les citoyens applaudirent à cette démarche et en manifestèrent une grande joie (1752).

C'est ce qu'attesteront etc.

13

La Vénérable Servante de Dieu appliqua toute son âme et toutes les ressources de son esprit à la direction de cette maison. Aussi en peu de temps put-elle l'agrandir et comme la fonder de nouveau ; l'hôpital devint ainsi le refuge de tous les malheureux, quels que fussent leur sexe, leur nationalité, ou le mal dont ils souffraient.

C'est ce qu'attesteront etc.

14

Cet exercice de la charité à l'hôpital ne pouvait suffire au zèle de la Vénérable Servante de Dieu. Elle visitait les malheureux à domicile ou les faisait visiter par ses sœurs, surtout ceux qui étaient atteints de maladies contagieuses. Elle forma en outre le magnanime dessein de recueillir les enfants abandonnés et de se vouer de toute son âme à leur éducation.

C'est ce qu'attesteront etc.

15

La Vénérable Servante de Dieu exécuta toutes ces œuvres au prix de beaucoup de travaux, de veilles, de difficultés et de contradictions, et cela dans un état financier extrêmement précaire. Pour triompher de tous ces obstacles, la Vénérable Servante de Dieu eut à endurer bien des souffrances et à traverser de terribles épreuves. Mais son inébranlable confiance en la divine Providence lui permit de faire face à tout avec un courage admirable.

C'est ce qu'attesteront etc.

16

La Vénérable Servante de Dieu mit tous ses soins à bien constituer sa communauté qui fut expressément approuvée par l'évêque de Québec en l'année 1755. Elle veilla à la parfaite observation des règles, unissant pour cela la douceur à la fermeté, exhortant souvent ses sœurs à bien répondre à leur sainte vocation et à bien remplir les devoirs qui leur étaient confiés, ce en quoi elle prêchait toujours d'exemple.

C'est ce qu'attesteront etc.

17

Dieu voulut éprouver sa Vénérable Servante par des épreuves plus grandes encore. Déjà, en 1745, un incendie était venu détruire le couvent ; de nouveau, en 1765, l'hôpital devint la proie des flammes. Frappée d'un tel coup elle engagea ses sœurs à réciter ensemble le *Te Deum*.

C'est ce qu'attesteront etc.

18

L'Institut fondé par la Vénérable Servante de Dieu continue à s'étendre dans un grand nombre de diocèses de l'Amérique du Nord, pour l'honneur et l'accroissement de la religion. Partout il porte des fruits abondants, rend

des services considérables, et rappelle la grâce singulière et les vertus merveilleuses dont fut douée sa pieuse fondatrice et première supérieure.

C'est ce qu'attesteront etc.

Des Vertus en général

19

La Vénérable Servante de Dieu a pratiqué dans un degré héroïque, toutes les vertus théologales: la foi, l'espérance, la charité soit envers Dieu, soit envers le prochain; les vertus cardinales: la prudence, la justice, la force, la tempérance, et celles qui leur sont annexes. Elle a de même suivi parfaitement les conseils évangéliques et rempli avec un soin irréprochable tous les devoirs de son état, persévérant pendant toute sa vie et jusqu'à la mort dans la sainte pratique de toutes les vertus.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Foi héroïque

20

La Vénérable Servante de Dieu avait en vénération singulière les mystères de la foi et les méditait chaque jour. Elle avait une très grande dévotion au Père éternel, au Verbe incarné et au très saint sacrement. Telle était, sur ce dernier point, sa religion que chaque jour et même par les plus mauvais temps, elle se faisait un devoir d'aller entendre la sainte messe. Elle portait pieusement dans son cœur le souvenir de Jésus crucifié, engageait ses filles, comme de fidèles épouses, à supporter toutes leurs épreuves avec une patience invincible à l'exemple du Maître.

C'est ce qu'attesteront etc.

21

Au milieu de tant de difficultés, de persécutions et de contrariétés, la Vénérable Servante de Dieu montra une soumission singulière à la divine Providence; elle voyait en tout cela des attentions précieuses de la part de Dieu, pour perfectionner son âme. Au milieu des pires calamités, on la voyait bénir Dieu de tout son cœur et Lui rendre les plus grandes actions de grâces.

C'est ce qu'attesteront etc.

22

La Vénérable Servante de Dieu était fermement attachée à l'Eglise catholique; on le vit surtout lorsque le Canada passa sous la domination anglaise. Ce fut pour elle une cruelle épreuve, dans la crainte où elle était de voir la population déchoir de la vraie foi.

C'est ce qu'attesteront, etc.

23

Dans l'établissement de sa communauté, dans le gouvernement de l'Hôpital Général, dans toutes ses œuvres, ce que se proposait la Vénérable Servante de Dieu c'était la diffusion de la foi ; en quoi, dénuée des secours humains, elle ne mettait sa confiance que dans la providence de Dieu.

C'est ce qu'attesteront etc.

24

La Vénérable Servante de Dieu avait un amour singulier pour la prière. Elle y était très assidue, y employait, outre les exercices prescrits par la règle, tout le temps libre que ses occupations lui laissaient.

C'est ce qu'attesteront etc.

25

La Vénérable Servante de Dieu avait un très grand respect pour le souverain pontife, pour les évêques, pour tous ses supérieurs ecclésiastiques, et surtout pour les directeurs de sa conscience. Elle voyait en ceux-ci Notre-Seigneur lui-même, leur soumettait sa volonté, et ne faisait jamais rien sans leur conseil.

C'est ce qu'attesteront etc.

26

La Vénérable Servante de Dieu avait une très ardente dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus: elle fonda une confrérie en son honneur et voulut lui dédier un autel dans l'église de l'hôpital. Telle était aussi sa dévotion envers la sainte Vierge, saint Joseph, les saints anges, etc.

C'est ce qu'attesteront etc.

27

Pendant toute sa vie la Vénérable Servante de Dieu s'est appliquée à procurer le bien du prochain, tâchant d'exciter ou de développer la foi dans les âmes. C'est à cette fin qu'elle a entrepris tant d'œuvres, vaincu tant de difficultés, triomphé de tant d'obstacles.

C'est ce qu'attesteront etc.

De l'Espérance héroïque

28

On a vu briller dans la Vénérable Servante de Dieu une espérance héroïque. Méprisant les choses de ce monde, elle se donna à Dieu toute entière pour suivre son saint appel, se proposant comme but de son ambition que la félicité éternelle et n'ayant de désir que pour les biens du ciel.

C'est ce qu'attesteront etc.

Dans la fondation de son Institut la Vénérable Servante de Dieu ne s'appuya que sur le secours divin. Réduite parfois à une extrême disette, ne sachant où trouver le nécessaire même pour la communauté, elle demeurait cependant tranquille, attendant tout de la Providence divine.

C'est ce qu'attesteront etc.

30

Lorsque le Canada fut soumis à l'Angleterre un certain nombre de familles riches, qui aidaient la Vénérable Servante de Dieu de leurs aumônes, se hâtèrent de retourner en Europe, ce qui causa naturellement beaucoup de tort à l'hôpital. Mme d'Youville cependant ne perdit pas courage; elle s'abandonna entièrement à Dieu, et sa confiance grandissait avec les difficultés.

C'est ce qu'attesteront etc.

31

Le Dieu tout-puissant récompensa souvent cette grande confiance de sa Servante, soit en multipliant l'argent dans ses mains d'une manière merveilleuse, soit en faisant croître la provision de vin et de farine alors qu'une grande disette désolait le pays, soit en d'autres manières également merveilleuses.

C'est ce qu'attesteront etc.

32

La Vénérable Servante de Dieu implorait tous les jours la Providence divine; elle engageait aussi ses filles à le faire, leur adressant à ce sujet de fréquentes exhortations; elle leur en parlait si bien qu'elle réussit à faire passer sa confiance dans leurs âmes.

C'est ce qu'attesteront etc.

33

La Vénérable Servante de Dieu avait un amour singulier pour la prière. Dans les peines surtout, dans les troubles et dans les adversités, elle recourait à Dieu par de ferventes prières, lui abandonnant avec confiance la garde et le soin de sa personne et de tout ce qui la concernait.

C'est ce qu'attesteront etc.

34

La Vénérable Servante de Dieu ne craignait pas la mort, elle l'attendait au contraire d'une âme tranquille, elle l'appelait même de tous ses vœux afin d'être pour jamais unie au Christ. Comme ses filles se désolaient à ce moment, elle les engagea par de belles paroles à plutôt se réjouir à ce sujet.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Charité héroïque envers Dieu

35

Pendant tout le cours de sa vie, la Vénérable Servante de Dieu a parfaitement observé les commandements de Dieu et de l'Eglise, et rempli tous les devoirs de son état. Elle y mettait tant de soin, évitant avec crainte la plus légère faute, que sa vie toute entière a été d'une merveilleuse innocence.

C'est ce qu'attesteront etc.

36

La Vénérable Servante de Dieu a renoncé aux commodités de la vie, elle a dit adieu à sa famille et sacrifié les choses de ce monde pour se donner toute entière à Dieu. Tous ses travaux et toutes ses entreprises avaient pour but de soulager les malheureux, de guérir les malades et de soutenir les pauvres, en qui elle vénérait Notre-Seigneur lui-même.

C'est ce qu'attesteront etc.

37

De cette charité de la Vénérable Servante de Dieu naissait sa soumission à la volonté divine. En tout évènement, comme elle apercevait cette volonté sainte, elle supportait d'un cœur joyeux, pour l'amour de Dieu, les injures, les tracas, les calomnies et les persécutions de toutes sortes.

C'est ce qu'attesteront etc.

38

La Vénérable Servante de Dieu a accompli d'immenses travaux et souffert des peines affreuses, traversé des difficultés sans nombre ; elle a entrepris avec succès des œuvres très difficiles pour procurer la gloire de Dieu. Pendant tout le cours de sa vie elle ne se proposa que cette gloire divine comme fin de ses actions.

C'est ce qu'attesteront etc.

39

Sous l'empire de cette charité, la Vénérable Servante de Dieu aimait à parler très souvent de Dieu ; elle faisait monter vers Lui de pieux soupirs et d'ardentes oraisons jaculatoires ; elle en rappelait souvent le souvenir à ses sœurs.

C'est ce qu'attesteront etc.

40

La Vénérable Servante de Dieu avait une grande dévotion au sacrement de l'eucharistie qu'elle recevait très souvent, au Sacré-Cœur de Jésus dont elle s'occupa par tous les moyens possibles à propager le culte, à la Passion de Notre-Seigneur qu'elle rappelait souvent à ses filles. Elle voulut que les jours où l'Eglise honore la sainte Croix fussent marqués dans sa maison par

quelque solennité ; elle voulut en outre que ses filles portassent sur elles une croix d'argent, afin de se rappeler sans cesse la patience qu'elles devaient conserver dans les afflictions.

C'est ce qu'attesteront etc.

41

Elle tenait Dieu pour un père très tendre, avait pour Lui un amour de petit enfant, le priait souvent avec beaucoup de ferveur, et se donnait toute entière à Lui pour se reposer dans sa bonté. Tous ses exercices de piété devenaient un aliment à cette ferveur.

C'est ce qu'attesteront etc.

42

La Vénérable Servante de Dieu aurait voulu communiquer à toutes les âmes l'amour dont elle brûlait elle-même ; aussi adressait-elle à ses filles d'ardentes exhortations, s'ingéniant de toutes manières à les porter à la charité.

C'est ce qu'attesteront etc.

43

La Vénérable Servante de Dieu fut remplie de charité pour le prochain. Elle se dépouilla de ses biens de famille, se fit la servante et la victime des pauvres. Elle ne voyait en eux que la personne de Notre-Seigneur. Aussi soulagea-t-elle toute espèce de misères. Les malades furent surtout l'objet de sa plus tendre sollicitude.

C'est ce qu'attesteront etc.

44

La charité de la Vénérable Servante de Dieu se manifesta, quand éclata la guerre avec les Anglais. Elle reçut avec bonté les soldats captifs, malades ou blessés, et en prit grand soin ; elle arracha à une mort certaine des militaires anglais. Son immense charité se répandit sur tous indifféremment. Elle donna une autre preuve de cette vertu en recevant dans son hôpital ceux qui étaient atteints de la variole ; et, voyant dans le pays les vivres se vendre très cher, elle se privait elle-même et privait ses sœurs de nourriture, ou ne prenait que des vivres très communes, afin de pouvoir fournir aux autres les aliments nécessaires.

C'est ce qu'attesteront etc.

45

Emue de compassion pour le prochain, la Vénérable Servante de Dieu fit construire de nouvelles chambres dans la partie supérieure de l'hôpital, et y recueillit les femmes de mauvaise vie, afin de les ramener à de meilleurs sentiments. Ces femmes y recevaient les instructions et les directions dont elles avaient besoin. Elle fit la même chose à l'égard des enfants abandonnés. Elle les reçut dans sa maison et pourvut avec soin au bien de leurs âmes.

C'est ce qu'attesteront etc.

Ceux qu'elle ne pouvait recevoir dans son hôpital, la Vénérable Servante de Dieu envoyait ses sœurs les visiter, les soulager dans leur infirmité, et les consoler dans leur maladie. Ses filles rendaient à ces malades les soins dont ils avaient besoin, et leur fournissaient les remèdes nécessaires, surtout à ceux qui étaient atteints de maladies contagieuses.

C'est ce qu'attesteront etc.

47

La Vénérable Servante de Dieu était une vraie mère pour les pauvres et les malheureux. Elle les visitait souvent, parlait avec eux, les consolait et les encourageait dans leurs peines. Aussi aimaient-ils à la voir, et auraient-ils désiré la garder toujours près d'eux.

C'est ce qu'attesteront etc.

48

La Vénérable Servante de Dieu s'affligeait bien souvent de ne faire que fort peu pour les pauvres, et aurait désiré pouvoir multiplier les moyens de secours afin de venir en aide à un plus grand nombre et d'une manière plus efficace.

C'est ce qu'attesteront etc.

49

La Vénérable Servante de Dieu était remplie de charité pour ses sœurs et leur dévoilait les sentiments de son cœur. Aussi, portées par cet exemple, celles-ci avaient-elles recours à elle dans leurs afflictions. La Vénérable Servante de Dieu les écoutait avec une grande bonté et par de pieuses exhortations et de bonnes paroles, elle les consolait et relevait leur courage.

C'est ce qu'attesteront etc.

50

La Vénérable Servante de Dieu, charitable envers tous, excusait les défauts des autres, supportait avec patience les manières grossières des pauvres et les caractères difficiles. En toute occasion, elle excusa charitablement ses sœurs.

C'est ce qu'attesteront etc.

51

Par amour pour le prochain, la Vénérable Servante de Dieu, souffrit avec joie les vexations, les injures et les persécutions de toute espèce. De plus elle pardonnait à ses ennemis, s'appliquant en toute occasion à excuser les fautes; pleine de charité pour ses persécuteurs elle ne répondait à la haine que par un amour sincère.

C'est ce qu'attesteront etc.

52

Durant tout le cours de sa vie, la Vénérable Servante de Dieu pratiqua d'une manière héroïque toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles. Plus d'une fois elle exposa sa vie par amour pour le prochain. Aussi peut-on dire que sa vie fut un exercice continuel de cette vertu.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Prudence héroïque

53

La Vénérable Servante de Dieu fut d'une prudence remarquable. Elle renonça à tout, et dit adieu aux siens, afin de se livrer entièrement au service de Dieu, libre de tout souci terrestre.

C'est ce qu'attesteront etc.

54

Cette prudence se manifesta quand il s'agit, pour la Vénérable Servante de Dieu, de vaincre les obstacles qui l'empêchaient de suivre sa vocation. Pour surmonter les difficultés, avant tout elle implora le secours divin, et prit conseil de son directeur spirituel, auquel elle fut toujours parfaitement soumise.

C'est ce qu'attesteront etc.

55

La prudence de la Vénérable Servante de Dieu fut toujours en rapport avec les difficultés. Elle fut soumise à de rudes vexations, en butte aux persécutions et aux contradictions de la part tant de l'autorité civile que de l'autorité religieuse. Néanmoins, on vit toujours briller en elle cette même prudence. Elle ne s'écarta jamais du droit chemin, et marcha toujours vers le but qu'elle s'était proposé.

C'est ce qu'attesteront etc.

56

La Vénérable Servante de Dieu donna des preuves de sa prudence dans la fondation de sa communauté, qu'elle gouverna toujours avec sagesse, même aux jours les plus sombres. On lui confia l'administration de l'hôpital. C'est là surtout qu'on vit briller cette rare prudence. Elle fit construire ce même hôpital, le fit agrandir au moyen de ressources qu'elle s'était sagement procurées.

C'est ce qu'attesteront etc.

57

Dans l'admission des jeunes filles qui désiraient se joindre à sa communauté, et dans la direction des personnes qui lui étaient soumises, la Vénérable Servante de Dieu se montra toujours d'une grande prudence. Bonne

et affable envers tout le monde, elle sut admirablement se concilier tous les esprits.

C'est ce qu'attesteront etc.

58

Cette prudence porta la Vénérable Servante de Dieu à choisir les moyens les plus propres à atteindre la perfection chrétienne, et à réussir dans l'œuvre immense qu'elle avait entreprise de soulager toutes les misères du prochain. Elle ne cessa d'inculquer à ses sœurs cette prudence, dans le choix des moyens propres à les porter à la sainteté de leur état.

C'est ce qu'attesteront etc.

59

La Vénérable Servante de Dieu travailla avec zèle à procurer la gloire de Dieu: toutes ses actions et toutes ses œuvres tendaient à ce noble but. Elle n'agissait jamais sans avoir auparavant consulté ses directeurs, dont elle suivait humblement les conseils.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Justice héroïque

60

La Vénérable Servante de Dieu pratiqua la vertu de justice d'une manière héroïque, soucieuse de rendre à chacun ce qui lui appartenait. Elle fut juste envers Dieu, et pratiqua d'une manière parfaite la vertu de religion, rendant au Seigneur le culte et l'honneur qui lui sont dus. Aussitôt qu'elle connut sa vocation, elle abandonna tout pour suivre l'appel de Dieu. Elle rendit au Seigneur de ferventes actions de grâces pour les bienfaits dont elle avait été comblée. Enfin, elle ne cessa de chercher la gloire de Dieu, et aurait volontiers sacrifié sa vie pour la procurer.

C'est ce qu'attesteront etc.

61

La Vénérable Servante de Dieu fut juste envers le prochain. Elle fut parfaitement soumise à ses parents, et, après la mort de son père, elle prit un grand soin de ses frères. Elle aima son époux et supporta patiemment ses défauts. Elle éleva chrétiennement ses enfants, fit tout en son pouvoir pour leur faire pratiquer la perfection chrétienne, et accomplit très soigneusement tous les devoirs d'une mère de famille.

C'est ce qu'attesteront etc.

62

La Vénérable Servante de Dieu fut très juste envers les pauvres, les malades et les malheureux qu'elle s'était chargée de soigner ou de consoler. Avant tout elle pourvoyait au bien spirituel de leur âme, les servait elle-

même avec bonté, supportait leurs manières grossières, se montrait affable et bienveillante envers eux, et défendait énergiquement leurs intérêts.

C'est ce qu'attesteront etc.

63

En aucune manière, ni en paroles, ni en actions, la Vénérable Servante de Dieu n'a osé attaquer la réputation du prochain, qui lui tenait beaucoup à cœur. Bien loin de mal parler de qui que ce fût, elle excusait toujours les fautes d'autrui. Elle ne cessait d'inculquer à tous cette ligne de conduite, surtout à ses filles. De plus, elle payait avec soin et généreusement le salaire des ouvriers, même dans les circonstances les plus difficiles. Après la mort de son mari, elle établit un petit commerce, et paya le plus tôt possible, les dettes qu'il avait contractées. Enfin, elle se montra reconnaissante envers ceux dont elle avait reçu des bienfaits.

C'est ce qu'attesteront etc.

64

La Vénérable Servante de Dieu a pratiqué la justice envers ses supérieurs et tous ceux qui la dirigeaient, les regardant comme Dieu lui-même et leur étant soumise. En toute occasion, et surtout dans le choix des règles de sa communauté, elle montra une parfaite soumission à ceux qui la conduisaient et suivit leurs ordres et leurs décisions avec une obéissance parfaite.

C'est ce qu'attesteront etc.

65

La Vénérable Servante de Dieu fut juste envers ses sœurs. Elle les pressait d'être fidèles à leur sainte vocation et d'en rendre à Dieu de continuelles actions de grâces. Elle leur recommandait une exacte observance des règles, et une parfaite union entre elles. Bien qu'elle fût comme une bonne mère envers ses filles, toutefois, si le besoin s'en faisait sentir, elle se montrait sévère dans la répression de leurs défauts. Enfin ce qu'elle voulait obtenir des autres, elle-même la première en donnait l'exemple.

C'est ce qu'attesteront etc.

66

La Vénérable Servante de Dieu fut remplie de justice pour elle-même. Elle prit les moyens les plus propres à sa sanctification, faisant tout en son pouvoir pour procurer le véritable bien de son âme. Elle dompta ses passions, renonça aux choses mondaines, et sacrifia tout pour ne travailler, pendant tout le cours de sa vie, qu'à assurer son salut éternel.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Force héroïque

67

A peine la Vénérable Servante de Dieu eut-elle senti dans son cœur l'appel divin qu'elle abandonna tout courageusement, dit aussitôt adieu à ses enfants qu'elle aimait tendrement, pour se donner à Dieu, et se dévouer entièrement au soulagement des misères du prochain.

C'est ce qu'attesteront etc.

68

La Vénérable Servante de Dieu avait à peine fondé sa communauté, qu'elle eut à souffrir une violente persécution: elle fut poursuivie de sifflements, d'injures et de toute espèce de vexations, même de la part de ses *sœurs*. La Vénérable Servante de Dieu supporta tout cela avec une grande patience.

C'est ce qu'attesteront etc.

69

La Vénérable Servante de Dieu vit s'élever contre elle et ses compagnes une véritable conjuration. Plusieurs parmi ses proches se joignirent à ses persécuteurs. Aux outrages s'ajoutèrent les calomnies les plus indignes. Avec le temps, cette conjuration devint, pour ainsi dire, universelle. La Vénérable Servante de Dieu, pendant plus de quatorze ans, endura ces persécutions avec une force admirable.

C'est ce qu'attesteront etc.

70

La Vénérable Servante de Dieu donna une autre preuve de cette vertu de force en supportant une maladie bien pénible. Cette maladie lui causa d'affreuses douleurs et elle se trouva ainsi, pendant plusieurs années, condamnée à un repos complet, elle qui avait entrepris tant et de si grands travaux.

C'est ce qu'attesteront etc.

71

La Vénérable Servante de Dieu, dans l'état du mariage, pratiqua la vertu de force d'une façon héroïque, en supportant avec patience les défauts et l'indigne conduite de son mari, et ne répondit que par l'amour aux vexations si nombreuses et si pénibles qu'elle eut à endurer de sa part. Devenue veuve, elle se montra également courageuse, n'hésitant pas à prendre commerce pour réparer la fortune qu'avait dissipée son mari, payer ses dettes et pourvoir à l'éducation de ses enfants. Elle donna des preuves de cette grande vertu dans la direction de sa communauté, et dans le support des peines qu'elle eut à souffrir de la part de quelques-unes de ses filles, indignes de leur sainte vocation.

C'est ce qu'attesteront etc.

Elle se montra remplie de cette force chrétienne surtout dans l'administration de l'Hôpital Général. Comme cette maison allait à la ruine, et qu'on en prenait occasion de porter contre la Vénérable Servante de Dieu les accusations les plus iniques, elle défendit courageusement son innocence.

C'est ce qu'attesteront etc.

73

La Vénérable Servante de Dieu qui avait déjà vu autrefois sa maison détruite de fond en comble par un incendie, eut encore à déplorer la perte de son hôpital, devenu de nouveau la proie des flammes. La Vénérable Servante de Dieu, en voyant le feu consumer ainsi, en un instant, le fruit de tant de travaux et de sollicitudes, invita ses compagnes à réciter avec elle l'hymne *Te Deum*.

C'est ce qu'attesteront etc.

74

La Vénérable Servante de Dieu a toujours été d'une âme égale, même dans les circonstances les plus difficiles de la vie; et jusqu'à la mort a victorieusement persévéré dans la pratique héroïque de la vertu de force, aussi, a-t-elle mérité d'être appelée: LA FEMME FORTE DU CANADA.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Tempérance héroïque

75

La Vénérable Servante de Dieu pratiqua la vertu de tempérance d'une façon héroïque. Elle devint tellement maîtresse de tous les mouvements de son cœur que, même dans les circonstances les plus pénibles, elle montrait une figure sereine et faisait voir la tranquilité de son cœur.

C'est ce qu'attesteront etc.

76

La Vénérable Servante de Dieu dit adieu aux aises de la vie afin de demeurer continuellement avec les pauvres. Aussi prenait-elle la même nourriture qu'eux, et ses vêtements, comme les leurs, étaient modestes. Elle ne voulait pour son usage que ce qu'il y avait de plus humble et prenait plaisir à travailler comme les pauvres afin de rendre sa vie conforme à la leur.

C'est ce qu'attesteront etc.

77

La Vénérable Servante de Dieu affligeait son corps par des pénitences continuelles, et ne cessait de maltraiter sa chair par des cilices, des disciplines, des jeûnes, et d'autres tourments de toute espèce.

C'est ce qu'attesteront etc.

78

La Vénérable Servante de Dieu, poussée par cet esprit de mortification, s'efforçait d'amener ses sœurs à embrasser la voie de la pénitence. Aussi a-t-elle établi dans sa communauté plusieurs pénitences corporelles; et à sa mort elle recommanda surtout à ses filles la charité et la mortification; bien plus, afin de les porter à la pratique de cette vertu, elle les obligeait, à s'accuser, après la prière du soir, de tous leurs petits manquements.

C'est ce qu'attesteront etc.

79

La Vénérable Servante de Dieu a pratiqué cette vertu de tempérance dans toutes les actions de sa vie: dans le boire et le manger elle ne choisissait que ce qu'il y avait de moins bon; dans les circonstances les plus difficiles elle réprimait les mouvements de son cœur et recevait tout le monde avec une grande bonté.

C'est ce qu'attesteront etc.

De l'observance héroïque des vœux

80

La Vénérable Servante de Dieu a aimé la pauvreté jusqu'à l'héroïsme. Aussi voulut-elle que tous les biens de l'hôpital appartinssent aux pauvres, et que ses religieuses et elle-même ne se considérassent que comme les servantes des pauvres.

C'est ce qu'attesteront etc.

81

Tout le monde a pu admirer l'esprit de pauvreté de la Vénérable Servante de Dieu. Elle portait des vêtements usés et rapiécés, elle choisissait toujours pour elle-même la nourriture la plus commune, et sa chambre dénotait le plus grand esprit de pauvreté.

C'est ce qu'attesteront etc.

82

La Vénérable Servante de Dieu s'efforçait d'inspirer à ses religieuses ce même esprit de pauvreté, et les exhortait souvent à ne jamais se plaindre, et à ne désirer rien de meilleur ou de plus commode que ce qu'ont les pauvres, afin de leur faire pratiquer la pauvreté en tout.

C'est ce qu'attesteront etc.

83

La Vénérable Servante de Dieu avait un amour immense pour la chasteté et eut toujours en horreur tout ce qui pouvait en ternir l'éclat. Son regard seul trahissait admirablement la candeur et l'innocence de son âme.

C'est ce qu'attesteront etc.

84

La Vénérable Servante de Dieu, pour conserver la chasteté dans son cœur, prit les moyens les plus excellents : elle priait sans cesse, elle avait une grande dévotion envers la très sainte Vierge, et s'est toujours appliquée à fuir les moindres occasions de péché.

C'est ce qu'attesteront etc.

85

La Vénérable Servante de Dieu ne cessait d'inculquer cette vertu à ses sœurs, et les recommandations qu'elle leur faisait, elle les mettait elle-même la première en pratique, s'efforçant par son exemple de faire observer à ses sœurs la chasteté d'une manière parfaite.

C'est ce qu'attesteront etc.

86

La Vénérable Servante de Dieu, dans tous les états de sa vie, a pratiqué l'obéissance d'une façon admirable. Elle fut obéissante envers ses parents dont elle accomplit fidèlement les ordres; elle fut obéissante envers son époux auquel elle fut soumise en tout; elle fut obéissante envers ses supérieurs qu'elle entourait de respect et de soumission. Enfin, *en religion*, elle fut fidèle à toutes les règles, et accomplit avec soin les moindres commandements.

C'est ce qu'attesteront etc.

87

La Vénérable Servante de Dieu s'efforçait de former ses filles à l'obéissance la plus parfaite et, plus d'une fois, elle se montra sévère envers celles à qui il arrivait de manquer en cette matière. Elle-même mettait en pratique la première les conseils qu'elle donnait aux autres. Elle obéissait à tous ses supérieurs, même dans les choses les plus difficiles et qui répugnaient à sa volonté; elle obéissait même parfois à ses inférieurs.

C'est ce qu'attesteront etc.

De l'Humilité héroïque

88

La Vénérable Servante de Dieu a pratiqué l'humilité d'une façon héroïque. Elle se regardait comme la dernière de tous, servait les pauvres et s'appelait leur servante; aussi était-elle joyeuse de remplir pour eux les offices même les plus bas.

C'est ce qu'attesteront etc.

89

La Vénérable Servante de Dieu, remplie d'humilité, avait d'elle-même

de bas sentiments, elle se disait pleine de défauts et de péchés et souvent elle répétait ces paroles: " Oh ! mon Dieu, je suis une misérable ! " Elle demandait toujours les conseils des autres pour entreprendre ses travaux, suivait facilement l'opinion de ses filles, et n'avait en elle-même aucune confiance.

C'est ce qu'attesteront etc.

90

C'est ce même esprit d'humilité qui portait la Vénérable Servante de Dieu à la soumission parfaite et au profond respect envers tous ses supérieurs. Aussi dans ses actions et surtout dans la fondation et la conduite de sa communauté, a-t-elle suivi leurs ordres comme des oracles.

C'est ce qu'attesteront etc.

91

La Vénérable Servante de Dieu n'a jamais révélé à d'autres les bienfaits surnaturels, si nombreux et si précieux, que Dieu a voulu lui accorder. Bien au contraire, ces grâces spéciales la portaient à s'humilier davantage devant Dieu, car elle s'estimait indigne de dons si précieux.

C'est ce qu'attesteront etc.

92

La Vénérable Servante de Dieu supportait avec une patience admirable de continuelles persécutions, des injures sanglantes et même des calomnies iniques. Elle se montrait douce et bonne envers ses persécuteurs. Bien plus, elle supportait avec joie les adversités et les désirait même. Au milieu de ses tribulations elle rendait grâces à Dieu et disait bien souvent qu'elle avait mérité tous les malheurs.

C'est ce qu'attesteront etc.

93

La Vénérable Servante de Dieu, à cause de sa profonde humilité, se réjouissait d'être avec les pauvres et de vivre parmi les malheureux ; elle était envers eux d'une grande affabilité. Elle voulut toujours être sur le même pied qu'eux.

C'est ce qu'attesteront etc.

Des Dons surnaturels

94

La Vénérable Servante de Dieu reçut du ciel plusieurs dons surnaturels, à savoir : le don d'intelligence et de science, par lequel elle connut parfaitement la vanité des choses de la terre, les vrais biens de l'âme et les moyens les plus propres à les acquérir ; elle reçut le don de conseil au moyen duquel elle put aider les autres dans leurs doutes et leurs angoisses; Dieu la favorisa

du don de discernement des esprits, au moyen duquel elle put facilement connaître les secrets des autres. De plus, elle prédit les évènements futurs et les fit connaître à d'autres; elle prédit sa propre mort, elle prévit beaucoup de faits Il lui est arrivé d'augmenter le vin, la farine, et même l'argent dans les nécessités de sa communauté. Elle fut favorisée encore d'un grand nombre de dons.

C'est ce qu'attesteront etc.

95

Les vertus de la Vénérable Servante de Dieu ont jeté un tel éclat, aux yeux de tous que même durant sa vie, elle jouissait d'une réputation de sainteté universelle. Tous allaient vers elle afin de lui demander ses conseils, et de recevoir quelque soulagement dans leurs angoisses.

C'est ce qu'attesteront etc.

96

Elle fut entourée d'une vénération profonde par les gens de toute condition. Non seulement elle était regardée comme sainte par le public en général, mais les pauvres, qui avaient joui des bienfaits de sa charité, la regardaient aussi comme telle. Les sœurs et tous les habitants du pays la qualifiaient du même titre. Des hommes distingués, des prêtres élevés en dignité, l'ont beaucoup louée, et ont parlé de ses vertus dans leurs écrits.

C'est ce qu'attesteront etc.

97

A cause de ses grandes vertus et de ses excellentes œuvres, on confia à la Vénérable Servante de Dieu des charges très difficiles. Ceux qui la connaissaient la comparaient à sainte Jeanne de Chantal et l'appelaient la FEMME FORTE.

C'est ce qu'attesteront etc.

98

Malgré que la Vénérable Servante de Dieu menât une vie humble et cachée, la réputation de sainteté dont elle jouissait, en raison de ses grandes vertus, ne diminua jamais; au contraire, elle ne fit que s'accroître de jour en jour jusqu'à sa mort, sans recevoir la moindre atteinte.

C'est ce qu'attesteront etc.

De sa mort précieuse et de ses funérailles

99

La Vénérable Servante de Dieu fut frappée de paralysie le 9 décembre 1771. Ayant recouvré l'usage de la parole dont elle avait été privée dès le début de sa maladie, elle exhorta toutes les sœurs présentes à la soumission

à la volonté de Dieu, à la charité, à la mortification et à l'union parfaite Pendant ce temps, les personnes qui l'entouraient fondaient en larmes.

C'est ce qu'attesteront etc.

100

La Vénérable Servante de Dieu, après la première attaque de la maladie, ayant à peine recouvré ses sens, demanda les derniers sacrements qu'elle reçut avec une grande piété. Les personnes présentes purent admirer sa ferveur et eurent la consolation d'entendre de sa bouche des paroles d'encouragement et de bons conseils.

C'est ce qu'attesteront etc.

101

La Vénérable Servante de Dieu supporta en silence les douleurs de sa maladie, donnant par là un magnifique exemple de sa patience héroïque. Elle rendit pieusement l'âme, (comme elle l'avait prédit), le 23 décembre, dans la soixante-onzième année de son âge. — On vit apparaître une croix lumineuse au-dessus de sa maison.

C'est ce qu'attesteront etc.

102

Le visage de la Vénérable Servante de Dieu, qni, par suite de la gravité de sa maladie, était devenu pâle et amaigri, reprit alors son teint naturel. Au moment précis, où un peintre voulut en reproduire les traits (car de son vivant la Vénérable Servante de Dieu n'avait jamais voulu le permettre,) tout à coup sa figure se changea et devint pénible à voir.

C'est ce qu'attesteront etc.

103

Une immense foule vint rendre les derniers devoirs à son corps exposé dans sa chambre, et vint assister aux funérailles. Il y avait des prêtres, des gens de grande famille, de hauts dignitaires, des hommes de tout ordre et de tout rang, qui, tous ont regardé comme une sainte la Vénérable Servante de Dieu.

C'est ce qu'attesteront etc.

104

Le corps de la Vénérable Servante de Dieu qui avait été inhumé dans le caveau de l'Hôpital Général, fut, en 1849, par suite de la réputation toujours grandissante de la Vénérable, transporté solennellement et au milieu d'un grand concours de peuple, dans un lieu plus convenable.

C'est ce qu'attesteront etc.

De la Renommée de sainteté qui a suivi sa mort

105

La réputation de sainteté dont jouissait la Vénérable Servante de Dieu

ne cessa pas avec sa mort ; mais elle continua de grandir, non seulement parmi des pauvres qui avaient été l'objet de sa charité, mais également chez toutes les religieuses de son Institut, auprès du clergé et des fidèles, qui la regardaient et l'honoraient comme une sainte.

C'est ce qu'attesteront etc.

106

Cette réputation de sainteté grandissant tous les jours, le corps de la Vénérable Servante de Dieu fut transporté, en 1849, dans un lieu plus convenable. Cette cérémonie se fit avec la plus grande solennité et au milieu d'un immense concours de peuple.

C'est ce qu'attesteront etc.

107

De nombreux fidèles de tout rang viennent au tombeau de la Vénérable Servante de Dieu, par dévotion, pour la prier dans leurs besoins, et à genoux font des neuvaines et implorent son secours, avec la même dévotion et la même confiance à l'égard de la Vénérable Servante de Dieu ; ils réclament quelque relique ou quelque chose qui ait été à son usage, afin de le conserver pieusement.

C'est ce qu'attesteront etc.

108

Il n'y a pas que des gens de petite condition ou des ignorants et des pauvres qui l'aient tenue en réputation de sainteté. Des prêtres, des évêques, des archevêques, des cardinaux, des hommes remplis de science l'ont aussi vénérée et l'ont comblée de louanges, non seulement dans des conversations privées, mais aussi dans des discours publics et solennels et ont toujours exhorté ses filles à l'imiter.

C'est ce qu'attesteront etc.

109

D'année en année depuis la mort de la Vénérable Servante de Dieu, des journaux et des brochures ont raconté son histoire, ont loué ses vertus et l'ont comparée aux plus grandes saintes.

C'est ce qu'attesteront etc.

110

Cette réputation de sainteté n'a jamais diminué depuis la mort de la Vénérable Servante de Dieu ; au contraire, elle a grandi tous les jours et s'est répandue non seulement dans la ville de Montréal et dans sa patrie, mais aussi dans toute l'Amérique septentrionale et occidentale.

C'est ce qu'attesteront etc.

111

Cette réputation de sainteté fleurit encore de nos jours sans qu'on l'ait contestée, dans un si long intervalle, par paroles, écrits ou actions. Au contraire, personne n'hésite à l'attester solennellement.

C'est ce qu'attesteront etc.

Des Grâces et des Miracles qui ont suivi sa mort

112

Tous ceux qui l'ont invoquée avec confiance ont éprouvé la puissance de son intercession. Des malades, frappés des plus graves infirmités, ont recouvré une santé parfaite; plusieurs que la maladie avait conduits aux portes du tombeau sont revenus à la santé grâce à son intercession.

C'est ce qu'attesteront etc.